

NAO 2023

NOUS MÉRITONS NOTRE PAR DU GÂTEAU !





cfdt:

L'AUGMENTATION DES SALAIRES EST LA PRIORITÉ !

Les négociations sur les salaires vont s'ouvrir le lundi 21 novembre prochain.

Un peu plus tôt que les années précédentes, mais bien trop tard pour apporter une réponse au choc inflationniste que nous subissons depuis fin 2021.

La CFDT avait demandé dès le mois de juillet dernier la réouverture des négociations salariales pour apporter en urgence une réponse à la forte inflation qui lamaine notre pouvoir d'achat.

Malheureusement nous n'avons pas été entendus.

Pour la CFDT, la réponse à l'envolée du coût de la vie passe obligatoirement par une augmentation générale. Car le salaire c'est le nerf de la guerre. Même s'il est toujours agréable de toucher une prime, nos bailleurs et nos banquiers n'en ont rien à faire.

Quand nous cherchons à nous loger, seuls nos salaires sont pris en compte.

« Tous les salariés doivent voir leur salaire augmenter ! »

Il ne faut pas oublier que la Prime de Partage de Valeur (ancienne prime PEPA) concerne, chez SFR, moins de la moitié des salariés.

Et puis au-delà de l'inflation, nous subissons tous les retombées du PDV qui augmentent notre charge de travail. Et cela aussi nécessite une reconnaissance.

POUR LA CFDT, CETTE AUGMENTATION GÉNÉRALE DOIT COUVRIR LE NIVEAU D'INFLATION CONSTATÉ EN 2022 ET ANTICIPER L'INFLATION POUR 2023.

LA CFDT DEMANDE

- **4% d'Augmentation Générale au titre du rattrapage pour l'année 2022**
- **4% d'Augmentation Générale au titre de l'anticipation pour l'année 2023**
- **2% d'Augmentation Individuelle pour 2023**

LA CFDT DEMANDE

ÉGALEMENT :

- **Un alignement des les salaires fixe**, qui ne le sont pas, sur les minimas de la convention collective. La PV ne doit pas être prise en compte pour juger de la conformité de la rémunération au salaire minimal conventionnel.
- **Une augmentation des Tickets Restaurant** et de la subvention « denrées » pour les salariés bénéficiant du RIE à Balard
- **Une indemnité de covoiturage plus incitative**
- **L'installation de bornes de recharge électrique gratuite** sur tous les sites
- **Une subvention pour l'achat d'un vélo électrique** et la possibilité de recharger les batteries des vélos
- **L'ouverture d'une négociation sur la mobilité (transport)**
- **Une revalorisation et harmonisation de l'ensemble des primes de suggestion (Astreinte – Inter planifié – replanification-3X8-2X8...)** du montant moyen des augmentations.
- **Une prime de transport pour les salariés en 3X8**, ils n'ont pas la possibilité d'utiliser les transports en commun
- **La mise en place d'un pilote de Télétravail pour les 3X8** sur les shifts de back office

Mayotte

- **La mise en place d'une retraite complémentaire pour les tous les salariés de la SMR**
- **La prise en charge d'un billet aller/retour vers la Réunion** pour raison médicale. L'offre médicale à Mayotte ne permettant pas une prise en charge médicale suffisante.
- **Une augmentation de la prime de transport de 200 à 500€**

La Réunion

- **Harmonisation des salaires avec la métropole**
- **Étendre le dispositif « COSPAR » à tous les salariés de la SMR**
- **Prime Transport de 200€ et forfaitaire**

LA CFDT DEMANDE ÉGALEMENT :

Pour les proches aidants

- Dans le cadre de la loi « Mathys » La création d'un compte national de don de RTT et de congés qui serait alimenté :
 - ⇒ **Automatiquement par l'ensemble des RTT non pris**
 - ⇒ **Par les dons des salariés en congés et RTT**

Participation aux résultats de l'entreprise

- **Au vu des résultats et des objectifs inatteignables fixés pour l'intéressement et la participation la CFDT demande la mise en place d'un supplément de participation et d'une prime de partage de la valeur.**
- **La CFDT est contre la monétisation des RTT qui a pour objectif de mettre fin au 35h. De plus le montant de ces heures « supplémentaire » ne sont pas pris en compte pour les indemnisations maladie, chômage et pour la retraite.**



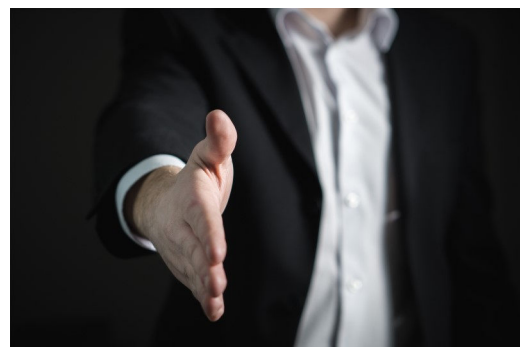
LE CALENDRIER DE LA NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE :

- 21/11 (10h-13h) : R0/bilan
- 21/11 (14h-17h) : R1
- 29/11 (10h-13h) : R2
- 06/12 (10h-13h) : R3

MARCHE ET CRÈVE !



Ce pourrait être le mot d'ordre de la direction pour les salariés des fonctions commerciales du B2B. Depuis l'entrée en vigueur du Plan de Rémunération Variable début 2022, les départs dans les forces commerciales se « ramassent à la pelle ». Le turnover est de 20%, et la direction rencontre les plus grandes difficultés à recruter et surtout à retenir les nouveaux arrivants. **Moralité il manque 15% des effectifs...**



Face à cette situation intenable, la direction refuse de revoir sa politique de rémunération et les objectifs fixés.

Cette obstination, totalement incompréhensible, alimente le turnover permanent des commerciaux qui n'arrivent pas à bénéficier d'une rémunération correcte au regard du travail demandé. La paupérisation des populations commerciales est telle que les IC PME de SFR Business Distribution n'atteignent pas leur objectif dans 90% des cas et beaucoup se retrouvent avec une paie de 1000€... Même pas le montant du SMIC !!!

Ajoutez à cela l'inflation des tâches administratives, les assistantes commerciales perdues dans le PDV et les outils informatiques qui ne sont pas au rendez-vous ! Conclusion vous vous retrouvez avec des commerciaux au bord de la crise de nerf.

La direction du B2B doit comprendre qu'il faut « mettre du carburant dans le réservoir » pour faire fonctionner la machine.



OPÉRATION GOBELETS

ACTUALITÉ CFDT ALTICE

Plus de gobelets aux fontaines, qu'à cela ne tienne, la Direction ne fait rien, la **CFDT** n'allait pas vous laisser vous déshydrater ! Très rapidement, la CFDT a donc décidé de mettre en place une "opération gobelet" et le calendrier aidant (halloween) proposer par la même occasion quelques friandises.

Il est à peine 7 h ce mardi 08 novembre 2022, le CAMPUS SFR est encore vide, mais les élus **CFDT** sont déjà positionnés aux différentes entrées du site. Rapidement, les premiers collaborateurs commencent à arriver.

Aujourd'hui, est un jour particulier pour vos élus. C'est l'aboutissement de longues heures de préparation des gobelets en résistant à l'envie de goûter les bonbons toutes les cinq minutes ! Rapidement le monde arrive, pour la **CFDT** pas de distinction de l'entreprise d'origine chacun aura son gobelet

Certains salariés hésitent à prendre le gobelet complet, d'autres nous demandent un deuxième, d'autres encore prennent le temps de discuter de l'actualité.





Tout les élus sont mobilisés. Pas de temps à perdre. Pendant les heures qui suivent, il faudra assurer la distribution et réapprovisionner les stocks.

« C'est incroyable, n'est-ce pas ? » s'émerveille Olivier LELONG. Cet élu aguerri, est responsable de ce tour de force logistique. Il avoue qu'il est lui-même impressionné de l'efficacité et de la rapidité des équipes qui assurent la préparation de l'évènement.



Son portable n'arrête pas de vibrer, il reçoit des nouvelles des différents site : Aix, Chartres, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Isneauville ... Tous témoignent du succès de l'évènement.

Ainsi, c'est 5 000 gobelets et plus de 20 kg de bonbons (*nous avons d'ailleurs eu un message de soutien de l'ordre des dentistes 😊*) qui auront été distribués au quatre coins de la France, par plus de 50 élus CFDT.

Une remarquable équipe d'élus **CFDT** réunie autour d'une action commune.

« Vos réactions positives lors de cette distribution ont été la meilleure récompense pour les élus **CFDT** qui se sont mobilisés »

ABONNEZ-VOUS !

Vous n'avez pas le temps de lire la presse ? Chaque semaine les équipes CFDT sélectionnent pour vous le meilleur de l'actualité sociale et télécom.



REVUE DE PRESSE

SFR

Mercredi 16 novembre 2022



[À LA UNE] MICROSOFT EST UN OPERATEUR TELEPHONIQUE EN FRANCE, C'EST OFFICIEL

« Microsoft a obtenu l'accréditation de l'Arcep. La compagnie peut désormais créer des numéros de téléphone et les distribuer aux utilisateurs de Teams, sa solution de messagerie et de visioconférence... »

[Lire l'article](#)

#TELECOM : Hausse du prix des abonnements télécoms : Orange loue un juste « rétablissement » du marché



« La patronne d'Orange France, Fabienne Dulac, affirme que les Français portent aujourd'hui autant d'importance à la qualité de service de leurs abonnements Internet et de téléphonie mobile qu'à leur prix... »

[Lire l'article](#)

#TELECOM : Forfait mobile : attention à cette augmentation automatique de la facture chez Bouygues

[Lire l'article](#)

#TELECOM : la fin de la TNT au Portugal ?



« c'est la question posée il y a quelques jours par la télévision publique portugaise rtp dans un reportage provoquant l'étonnement et l'angoisse chez les interviewés... »

[Lire l'article](#)

REVUE DE PRESSE

Mercredi 02 novembre 2022



ORANGE, SFR ET BOUYGUES TELECOM VICTIMES D'UN NOUVEL ACTE

Le réseau utilisé par les quatre opérateurs mobiles s'est écrasé dans la Mayenne...

Pour vous abonner à la revue de presse CFDT, il vous suffit de [cliquer sur ce lien](#) ou d'envoyer un mail à revue2presse-join@lacfdtaltice.com

Un mail de validation vous sera envoyé par Revue2Presse-request@lacfdtaltice.com Pour confirmer l'inscription, Il vous faudra alors cliquer sur "Répondre" et envoyer la réponse sans la modifier. Vous ferez ainsi partie des abonnés.

Cfdt:

COMPRENDRE



COMPRENDRE

MENSUEL DECEMBRE 2022 - JANVIER 2023

SFR

LA Cfdt ALTICE FRANCE VOUS SOUHAITE



DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

LA NEWSLETTER MENSUELLE DES ADHÉRENTS Cfdt DE L'UES SFR

DÉCEMBRE 2022

DOSSIER SPECIAL

5G LES BESOINS: COMPÉTENCE, EMPLOIS ET FORMATIONS

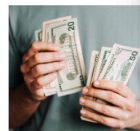
DOSSIER

NAO : LES REPÈRES

La négociation annuelle obligatoire du dialogue social en entreprise et Les outils du travail à été régulariser sujets nouveaux qui en élargissent enjeux.

Les évolutions de ces dernières années ont vu le développement de l'individualisation et des parts variables de la rémunération, y compris sous des formes qui s'éloignent du salaire.

Une partie de la rémunération dépend ou provient de plus en plus fréquemment du résultat financier de l'entreprise, une autre de la valeur de l'entreprise au travers de l'actionnariat salarié. Pour la Cfdt, c'est en priorité sur la valeur de son travail que se mesure l'engagement du salarié dans l'entreprise, qu'il soit intéressé au bénéfice ou actionnaire de son entreprise, et c'est le salaire qui en est la contrepartie principale.



14 COMPRENDRE Décembre 2022

ECLAIRAGE

RÉFORME DES RETRAITES: 65 ANS, C'EST MOINS

Après avoir fait planer le doute mesure d'âge dans le Projet de sécurité sociale, c'est finalement la concertation qui a été faite.

Tout en affirmant son opposition aux 65 ans, la Cfdt s'engage avec détermination dans cette concertation qui devrait aboutir à un projet de loi début 2023.

Cette concertation s'articulera autour de trois cycles thématiques:

- Emploi des seniors et la prévention de l'usure professionnelle
- Équité et la justice sociale
- Rééquilibre financier du système de retraite.

Pour la Cfdt, c'est un point positif: l'enjeu des retraités ne se résume pas à la question de l'âge! C'est avant tout une question de travail et d'emploi. C'est sur ces deux aspects qu'il faut agir prioritairement. Cela implique de prendre le temps nécessaire, c'est pourquoi la Cfdt se dit prête à aller au-delà du calendrier très serré fixé par le gouvernement, qui prévoit une conclusion de cette concertation pour mi-décembre.

12 COMPRENDRE Décembre 2022

FICHE PRATIQUE



SOLDE DE TOUT COMPTE

À l'occasion de la rupture du contrat de travail, notamment à la suite d'un licenciement, un certain nombre de documents doivent être, selon le cas, adressés au salarié ou tenus à sa disposition.

À un moment de votre départ de l'entreprise, l'employeur doit régler l'ensemble des salaires et des indemnités qui vous sont dus. Il doit établir un «solde de tout compte» dont il vous demandera de lui donner reçu.

Ce document fait l'inventaire des sommes qui vous sont versées à l'occasion de la rupture du contrat de travail: indemnité de licenciement, indemnités compensatrices de congés payés et de travail (s'il y a lieu), solde de salaire, primes diverses, etc.

Le reçu de solde de tout compte peut être émis par le salarié. Le plus sûr est d'adresser cette lettre de dénonciation du solde de tout compte en recommandé avec demande d'AR.

Un modèle de courrier de dénonciation est disponible via le lien ci-dessous:

www.cfdt.fr/uesad/docs/application/pdf/2014-10/denonciation_du_recu_solde_de_tout_compte.pdf

6 COMPRENDRE Octobre 2012

LE MENSUEL DES ADHERENTS Cfdt DE L'UES SFR

AVEC COMPRENDRE, VOUS DISPOSEZ DE TOUTES LES CLÉS POUR DÉCHIFFRER CE QUI SE JOUE AU QUOTIDIEN DANS NOTRE GROUPE.



L'ADHÉSION c'est SERVICES compris !

Être adhérent-e à la CFDT, c'est aussi avoir accès à tous les services inclus dans le prix de mon adhésion...

RÉPONSES À LA CARTE SERVICE À L'ADHÉRENT

Une question ? Parce que je suis adhérent, je peux à tout moment avoir une réponse, y compris sur les sujets qui concernent ma vie privée (logement, allocations, etc).

La plateforme d'aide à la recherche d'emploi, de stage et de reconversion professionnelle.



Bénéficiez gratuitement du service de petites annonces en ligne sur l'Espace adhérents CFDT ou dans *Cfdt Magazine*.

Avantages & moi

La billetterie loisirs et culture à tarifs réduits pour les salariés adhérents des petites entreprises et du particulier employeur.

MaFormation Cfdt: en 1 clic!

Notre plateforme multimodale d'e-learning est accessible via l'espace adhérent. Tout adhérent dispose d'un droit à la formation syndicale de 12 jours/an.

CNAS CASSE NATIONALE D'ACTION SYNDICALE

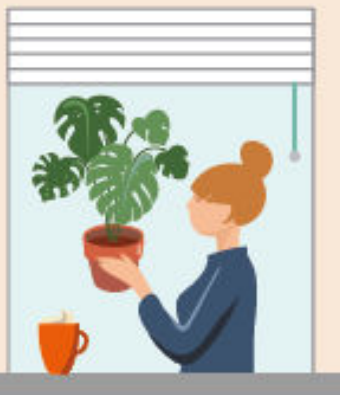
SOUTIEN JURIDIQUE Vous n'êtes plus seul face à votre employeur, un défenseur syndical agréé ou un avocat vous représente.

LA PRESTATION GRÈVE La CFDT est la seule à proposer à ses adhérents une caisse de grève qui indemnise leur perte de revenus en cas de grève.

L'ASSURANCE "VIE SYNDICALE" Couvre les adhérents en cas de dommage corporel à l'occasion de leur activité syndicale.

L'ASSURANCE "VIE PROFESSIONNELLE" Prend en charge les frais de défense en cas de mise en cause par un tiers dans l'exercice de sa profession, si l'employeur refuse d'assurer la défense de son salarié.

*Services actifs à partir de 6 mois de cotisations.



CHIFFRE PARTAGE DE L'LOIT

Pour louer une chambre chez l'habitant à un coût inférieur au marché immobilier local.

... et encore d'autres services, publications, accès internet réservés à découvrir dans votre livret d'accueil CFDT ! (www.CFDT.fr/bienvenue)

En plus, ma cotisation bénéficie d'un crédit d'impôt de 66% ou est déductible de mes frais réels !



BULLETIN D'ADHESION

COORDONNÉES DU FUTUR ADHÉRENT

Madame Monsieur
 Nom :
 Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse personnelle :

 Code postal : Ville :
 Téléphone (personnel) :
 Portable :
 Email (personnel) :

BULLETIN À RENVoyer AU SYNDICAT :

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Nom de l'entreprise :
 Groupe :
 Établissement :
 Lieu de travail :
 SIRET* : Code APE/NAF* :
 Convention collective (IDCC)* :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone (professionnel) :
 Email (professionnel) :
 Métier / Fonction :

Privé	<input type="checkbox"/> Employé/Ouvrier	Public	<input type="checkbox"/> Cadre
	<input type="checkbox"/> Technicien/Agent de maîtrise		<input type="checkbox"/> Non cadre
	<input type="checkbox"/> Cadre		Grade / Groupe :
	<input type="checkbox"/> Apprenti/Alternant	

* Ces informations se trouvent sur votre fiche de paie.

Fédération Communication, Conseil, Culture Cfdt.

Ma cotisation sera calculée sur la base de 0,75% du dernier salaire annuel net imposable.
À ce titre, je bénéficie des services réservés aux adhérents Cfdt.

Salaire annuel net imposable€ (ou) salaire mensuel net€

Cotisation mensuelle | | | | | |

J'ADHÈRE AU SYNDICAT :

Les informations nominatives ci-dessous ont pour objet de permettre à la Cfdt d'organiser l'action, d'informer, de consulter ses adhérents. Ces informations ne peuvent être communiquées à l'extérieur de la Cfdt pour des raisons commerciales ou publicitaires. Chaque adhérent a le droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.

Je souscris au paiement automatisé des cotisations.

Adhésion faite par :

Date : **Signature :**

Motif de l'adhésion :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Actions locales | <input type="checkbox"/> Élection professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Journée Porte ouverte | <input type="checkbox"/> Candidats Cfdt |
| <input type="checkbox"/> Service aux adhérents | <input type="checkbox"/> Désignation |
| <input type="checkbox"/> Conflit avec employeur | <input type="checkbox"/> Image, valeur Cfdt |
| <input type="checkbox"/> Juridique | <input type="checkbox"/> Autres |
| <input type="checkbox"/> Rupture conventionnelle/licenciement | |

Souhaites-tu participer à une rencontre pour mieux connaître la Cfdt ? oui non

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Cfdt à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Cfdt. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

N° ICS

NOM, PRÉNOM & ADRESSE DU DÉBITEUR

NOM & ADRESSE DU SYNDICAT Cfdt CRÉANCIER

Numéro de Compte Bancaire International (IBAN) :
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

BIC (Bank Identification Code) :
.....

Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date : **Signature :**



CONTACTS

Ne restez pas seul, prenez contact avec vos élus **CFDT** de proximité.

VOS CENTRAUX

DÉLÉGUÉ SYNDICAL CENTRAL

LELONG Olivier



+33 6 28 09 80 19

DÉLÉGUÉ SYNDICAL CENTRAL ADJOINTS

KHELIFA Donia



+33 6 28 09 80 52

OLIVE Jeremy



+33 7 78 19 33 79

PANCETTI

Antonello



+33 6 03 82 54 58

COORDINATEUR GROUPE

PENON Laurent



+33 6 09 68 33 12

VOS RÉFÉRENTS SITE

BORDEAUX

MATAGNE Emilie



+33 6 23 24 63 01

CAMPUS B2B

KHELIFA Donia



+33 6 28 09 80 52

CAMPUS B2C

BALU Frederic



+33 6 28 69 45 32

CAMPUS RSI

BAH Ibrahima



+33 6 28 09 85 22

CHARTRES

LACROIX Stephane



+33 6 34 25 17 56

ISNEAUVILLE

FRIH Alain



+33 6 79 24 10 97

LES ULIS

DIABY Moustapha



+33 6 22 74 70 24

LYON

BEURAERT Christian



+33 6 11 60 34 63

NANTES

FOURNIER Frederic



+33 6 09 91 37 77

RENNES

BENEZIT Frederic



+33 6 28 09 76 96

SMR

BOURHANE Anrmy



+33 6 39 69 49 70

SRR

MAOULIDA Jean-Francois



+ 262 692 85 09 13

TOULOUSE

MARCHAND Didier



+33 6 03 85 77 43

VELIZY

LETORT Yannick



+33 6 21 53 10 54

[L'actualité social SFR dans votre boîte mail](#)
[Inscrivez-vous gratuitement](#)